



# OFFRE DE RECRUTEMENT

La Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde recrute un(e) :

## Agent de Développement (H/F)

### DESCRIPTIF DU POSTE

Sous la responsabilité du Président et sous l'autorité de la Directrice Générale et du Responsable du Pôle Technique, l'agent de développement aura pour mission principale de réaliser les animations et outils pédagogiques sur la sensibilisation aux écosystèmes aquatiques et à l'environnement. Il/elle participera également aux suivis scientifiques de la Fédération par la collecte de données sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

### MISSIONS

Dans le cadre de ses missions, l'agent de développement aura en charge de :

1) Participer aux suivis scientifiques liés au programme de gestion des milieux aquatiques (40 % du temps) de la Fédération notamment concernant :

- les inventaires scientifiques de suivi de la faune piscicole en Gironde (pêches électriques, engins passifs, passe à poissons),
- le suivi des niveaux d'eau et de la température sur les cours d'eau de Gironde,
- les inventaires macro-invertébrés (I2M2) et leur détermination en laboratoire,
- la caractérisation de l'écopathologie des poissons sauvages,
- les suivis de chantiers à travers des indicateurs avant et après travaux.

*(Liste non exhaustive qui peut être amenée à évoluer)*

2) Participer à la mise en œuvre et à la réalisation d'animations d'Education à l'Environnement (60 % du temps) :

- Conception d'outils et de fiches pédagogiques / adaptation en fonction des publics
- Animation d'actions de sensibilisation à l'environnement auprès du grand public et des jeunes (ALSH, scolaires, grand public)
- Manifestations environnementales (salons, journées de sensibilisation...)

*(Liste non exhaustive qui peut être amenée à évoluer)*



---

## COMPETENCES

---

- Connaissance des fonctionnements des écosystèmes aquatiques
- Expériences de terrain : mise en œuvre de protocoles d'inventaires (habitat, faune, flore)
- Maîtrise en ichthyologie (eau douce et saumâtre)
- Détermination des macro invertébrés benthiques (I2M2)
- Maîtrise des techniques de pêches scientifiques (pêches électriques et engins passifs)
- Utilisation du matériel de pêche électrique - BE manœuvre et formation pêche électrique
- Maîtrise des outils pédagogiques liés à l'Éducation à l'Environnement
- Expériences dans les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité (manifestations, animations scolaires et grand public)
- Bonnes connaissances naturalistes
- Capacité à concevoir et animer des séances pédagogiques
- SIG (QGIS)
- Maîtrise des outils informatiques et de bureautique (Excel, Word...)
- Rédaction de notes et de rapports.

---

## PROFIL

---

- Diplôme requis : Bac + 2 minimum – Formation en gestion des milieux aquatiques et protection de la Nature,
- Expériences dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au Développement Durable (le BAFA serait un plus),
- Expériences en Fédération de Pêche appréciées,
- Aisance relationnelle,
- Communiquer en s'adaptant aux différents interlocuteurs,
- Autonome, organisé(e) et rigoureux(se),
- Aptitude pour le travail de terrain, bonnes capacités physiques,
- Aptitude au travail en équipe,
- Bonne capacité de synthèse, de transmission des connaissances,
- Permis de conduire B indispensable

---

## CONDITIONS DE TRAVAIL

---

- **Intitulé du poste** : Agent de développement
- **Niveau** : III échelon 1 de la CCN Structures Associatives de la Pêche de Loisir et protection milieu aquatique.
- **Cadre d'emploi** : CDD 12 mois (du 3 janvier au 30 décembre 2022)
- **Période d'essai** : 1 mois
- **Temps de travail** : complet 35 heures – Possibilité de travail les weekends/jour fériés et de nuit



- **Localisation géographique :**

Siège Social FDAAPPMA33  
10 ZA du Lapin  
33750 BEYCHAC ET CAILLAU

- **Prise des fonctions :** 03/01/2022
- **Rémunération :** 1 714.08 € brut mensuel (avantage : 13ème mois)

---

## ORGANISME EMPLOYEUR

---

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche  
et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde.(FDAAPPMA 33)

**Siège :** 10 ZA du Lapin, 33750 Beychac et Caillau

**Président :** D. BOURDIE

La Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde (FDAAPPMA 33) est une association loi 1901 chargée de coordonner les actions de 52 associations (51 AAPPMA + 1 ADAPAEF) sur le département de la Gironde. Ses missions de protection des milieux aquatiques et de développement du loisir pêche sont d'intérêt général.

La FDAAPPMA33 est dirigée par un conseil d'administration composé de 14 membres élus dont 2 membres de droit issus de l'ADAPAEF, chargés de définir la politique de la structure. Elle emploie 21 salariés.

---

## CANDIDATURE

---

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche  
et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde

10 ZA du Lapin

33750 Beychac et Caillau

☎ 05 56 92 59 48 – [contact@peche33.com](mailto:contact@peche33.com)

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 30/10/2021**

**Renseignements complémentaires :**

M MARTIN Jean

☎ : 05 56 92 59 48

Adresse électronique : [jean.martin@peche33.com](mailto:jean.martin@peche33.com)